

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Saint-Bruno, Lac-Saint-Jean-Est, tenue le lundi 7 décembre 2015 à 19:30 heures, en la salle Tremblay-Équipement, salle des délibérations régulières du Conseil, située en la Mairie de Saint-Bruno et à laquelle sont présents:

LE MAIRE :	M. RÉJEAN BOUCHARD
LE MAIRE-SUPLÉANT:	M. BERTHOLD TREMBLAY
LES CONSEILLERS :	M. MARC-ANTOINE FORTIN
	M. JEAN-CLAUDE BHÉRER
	M. MAGELLA DUCHESNE
	M. YVAN THÉRIAULT arrivée à 19 h 40

membres de ce Conseil et formant quorum.

ABSENT :	M. DOMINIQUE COTÉ
----------	-------------------

Assistent également à la séance MME RACHEL BOURGET, directrice générale et secrétaire-trésorière, ainsi que M. PHILIPPE LUSINCHI, urbaniste.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2. ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

235.12.15

Il est proposé par M. Berthold Tremblay, appuyé par M. Jean-Claude Bhérer et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver l'ordre du jour tel que soumis au Conseil par la directrice générale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU LUNDI 2 NOVEMBRE 2015

La directrice générale donne lecture des entêtes des résolutions adoptées lors de la séance régulière du Conseil du lundi 2 novembre 2015.

236.12.15

Il est proposé par M. Magella Duchesne, appuyé par M. Marc-Antoine Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance régulière du Conseil tenue le lundi 2 novembre 2015 soit approuvé tel que rédigé et soumis après ladite séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU VENDREDI 6 NOVEMBRE 2015

La directrice générale donne lecture des entêtes des résolutions adoptées lors de la séance spéciale du Conseil du vendredi 6 novembre 2015.

237.12.15

Il est proposé par M. Berthold Tremblay, appuyé par M. Magella Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance spéciale du Conseil tenue le vendredi 6 novembre 2015 soit approuvé tel que rédigé et soumis après ladite séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU LUNDI 30 NOVEMBRE 2015

La directrice générale donne lecture des entêtes des résolutions adoptées lors de la première séance spéciale du Conseil du lundi 30 novembre 2015.

238.12.15

Il est proposé par M. Marc-Antoine Fortin, appuyé par M. Jean-Claude Bhérer et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance spéciale du Conseil tenue le lundi 30 novembre 2015 à 19 h 00 soit approuvé tel que rédigé et soumis après ladite séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. CORRESPONDANCE

- a) Une résolution de la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean, reçue le 23 novembre 2015. Celle-ci fait état d'un mandat donné aux dirigeants de la Régie ainsi qu'à la Municipalité de Saint-Bruno afin d'évaluer les options pour clarifier le statut juridique du chemin d'accès au LET.
- b) Une lettre de la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean, reçue par courriel le 3 décembre 2015. Monsieur Lucien Boily, président, fait quelques mises au point concernant le chemin d'accès au LET et demande à la Municipalité de Saint-Bruno de procéder à l'émission du permis de lotissement ainsi qu'à l'adoption des résolutions demandées.

7. ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER POUR LA PÉRIODE DU 2 NOVEMBRE 2015 AU 4 DÉCEMBRE 2015

LES LISTES DE COMPTES SUIVANTES ONT ÉTÉ PRODUITES AU CONSEIL:

SECTION MUNICIPALITÉ:

COMPTES À PAYER	:	148 128.92 \$
COMPTES DÉJÀ PAYÉS	:	137 789.72 \$

SECTION RÈGLEMENT F.D.I.

COMPTES À PAYER	:	2 578.26 \$
COMPTES DÉJÀ PAYÉS	:	_____

239.12.15

Il est proposé par M. Marc-Antoine Fortin, appuyé par M. Yvan Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver les listes des comptes à payer produites au Conseil pour la période du 2 novembre 2015 au 4 décembre 2015, lesquelles ont été précédemment vérifiées par le comité des finances et d'autoriser la Secrétaire trésorière à libérer les fonds à cet effet.

Il est en outre résolu que les comptes déjà payés par chèque et portant les numéros 16936 à 16962; 17047; 17048; 17050 à 17052; 17054 à 17061; 17063 à 17087; 17089; 17090; 17092 à 17111; soient et sont acceptés tels que libérés.

Je, soussignée Secrétaire-trésorière, certifie qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses précédemment décrites sont entérinées par le Conseil de la Municipalité de Saint-Bruno.

SIGNÉ CE 7^e JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE 2015

Rachel Bourget, directrice générale et secrétaire-trésorière

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. NOMINATION D'UN MAIRE-SUPPLÉANT POUR LES MOIS DE JANVIER, FÉVRIER ET MARS 2016

240.12.15 Il est proposé par M. Berthold Tremblay, appuyé par M. Magella Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE M. le conseiller Dominique Côté soit nommé maire-suppléant pour les mois de janvier, février et mars 2015.

QU' il soit également désigné comme substitut du maire à la M.R.C. de Lac-Saint-Jean-Est pour la même période.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. AUTORISATION POUR REPRÉSENTER LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-BRUNO À REVENU QUÉBEC

241.12.15 Il est proposé par M. Marc-Antoine Fortin, appuyé par M. Jean-Claude Bhérer et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser Mme Rachel Bourget, directrice générale et secrétaire-trésorière, à représenter la Municipalité de Saint-Bruno à Revenu Québec pour qu'elle puisse accéder aux services électroniques de tous les ministères du gouvernement du Québec, sans exception.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. DEMANDE DE COMMANDITE POUR LE CALENDRIER MUNICIPAL 2016

242.12.15 Il est proposé par M. Magella Duchesne, appuyé par M. Berthold Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers :

QU' un montant de 200 \$ soit octroyé en commandite à Jacques Demers pour la conception du calendrier municipal 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. APPROBATION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2016

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal prévoit que le Conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune.

243.12.15 Il est proposé par M. Jean-Claude Bhérer, appuyé par M. Marc-Antoine Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le calendrier des séances ordinaires du Conseil municipal pour l'année 2016 soit approuvé tel que présenté et décrit ci-après :

Lundi	11	Janvier	2016	À	19 H 30
Lundi	1	Février	2016	À	19 H 30
Lundi	7	Mars	2016	À	19 H 30
Lundi	4	Avril	2016	À	19 H 30
Lundi	2	Mai	2016	À	19 H 30
Lundi	6	Juin	2016	À	19 H 30
Mardi	5	Juillet	2016	À	19 H 30
Lundi	1	Août	2016	À	19 H 30
Mardi	6	Septembre	2016	À	19 H 30
Lundi	3	Octobre	2016	À	19 H 30
Lundi	7	Novembre	2016	À	19 H 30
Lundi	5	Décembre	2016	À	19 H 30

QU' un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière, dans le journal local et affiché aux deux endroits désignés par le Conseil, conformément à l'article 148.0.1 de la loi qui régit les municipalités.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. ADHÉSION À LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU LAC-SAINT-JEAN 2015-2016

244.12.15

Il est proposé par M. Magella Duchesne, appuyé par M. Jean-Claude Bhéret et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler notre adhésion à la Société d'histoire du Lac-Saint-Jean au coût de 50 \$ pour la campagne 2015-2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. PARTICIPATION FINANCIÈRE DU CLUB OPTIMISTE AU PROJET « QUALITÉ DE VIE AU CŒUR D'UNE RÉGION »

ATTENTU QUE le Club Optimiste de Saint-Bruno offre de participer financièrement au projet « Qualité de vie au cœur d'une région » pour un montant de 15 000 \$;

ATTENDU QUE l'octroi de ce montant par le Club Optimiste est conditionnel à l'affichage de leur logo aux endroits ciblés par l'organisme ;

245.12.15

Il est proposé par M. Marc-Antoine Fortin, appuyé par M. Magella Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers que le Conseil s'engage à procéder à l'affichage du logo du Club Optimiste de Saint-Bruno, tel que demandé, aux endroits ciblés par l'organisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14. PROGRAMME D'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER (PAARRM)

246.12.15

Il est proposé par M. Yvan Thériault, appuyé par M. Magella Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE ce Conseil approuve les dépenses pour les travaux d'asphaltage exécutés au coin de la 169 et du rang 5 Ouest, pour un montant subventionné de 16 621.17 \$, taxes incluses, conformément aux exigences du ministère des Transports.

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur le rang 5 ouest dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15. DÉPÔT DU RAPPORT D'ÉTAPE AU 30 SEPTEMBRE 2015

247.12.15

Il est proposé par M. Jean-Claude Bhérier, appuyé par M. Marc-Antoine Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le dépôt du rapport d'étape au 30 septembre 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16. MANDAT À UN INGÉNIEUR POUR « MANUEL D'EXPLOITATION » DANS LE CADRE DU PROJET COMMUN D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

CONSIDÉRANT le projet commun d'alimentation en eau potable entre les municipalités de Saint-Bruno, Larouche et Hébertville-Station;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Bruno agit à titre de mandataire pour lesdites municipalités dans le cadre de ce projet;

248.12.15

Il est proposé par M. Yvan Thériault, appuyé par M. Magella Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE mandat est donné à Normand Villeneuve, ingénieur pour la Firme « Roche ltée, groupe-conseil », de réaliser le manuel d'exploitation pour le système commun d'approvisionnement et de distribution d'eau potable pour les municipalités de Saint-Bruno, Larouche et Hébertville-Station, au montant maximum de 16 300 \$, plus les taxes en vigueur, conformément à la proposition d'entente déposée le 2 novembre 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17. AVIS DE MOTION POUR UN RÈGLEMENT VISANT À DÉTERMINER LES TAUX DE TAXES POUR 2016

Avis de motion

M. le conseiller Jean-Claude Bhérier donne avis qu'il présentera lors d'une prochaine séance du Conseil un règlement visant à déterminer les taux de taxes pour 2016.

Il est en outre résolu que le Conseil municipal dispense la Secrétaire-trésorière de la lecture entière de ce règlement lors de son approbation.

18. COMPTE RENDU DES COMITÉS

a) Travaux publics

Il est fait état de certaines constatations visant les travaux publics.

b) Loisirs et culture

Un bref compte rendu est donné par le conseiller Marc-Antoine Fortin concernant les prochaines activités qui auront lieu à l'aréna.

c) Sécurité publique

M. Berthold Tremblay fait état des dossiers traités lors de la dernière rencontre de la Régie intermunicipale en sécurité incendie du secteur sud.

d) Urbanisme

Aucun rapport.

19. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'est apporté.

20. PÉRIODE DE QUESTION DE L'AUDITOIRE

Quelques citoyens sont présents et certaines questions sont posées par ces derniers.

21. LEVÉE DE LA SÉANCE

249.12.15

À 21 h 00, l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. le conseiller Yvan Thériault de lever la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Réjean Bouchard, Maire

Rachel Bourget,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Réjean Bouchard, atteste que la signature du procès-verbal équivaut à la signature, par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de *l'article 142(2) du code municipal*.

Réjean Bouchard, Maire